

## FSE : le Contrôle Interne

Le contrôle de l'utilisation des Fonds structurels européens prend une nouvelle dimension pour la programmation 2014-2020 avec notamment la nécessité d'un renforcement significatif des dispositifs de lutte contre la fraude et les conflits d'intérêt.

Le contrôle interne est un outil de pilotage. Ce dispositif doit être mis en œuvre par les services gestionnaires (autorités de gestion déléguées et organismes intermédiaires) et doit mobiliser l'ensemble des agents du service impliqués dans la gestion des fonds FSE.

### OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- apporter aux agents en charge du contrôle interne FSE au sein d'un organisme intermédiaire, une vue d'ensemble des objectifs et des modalités de mise en œuvre de la fonction de contrôle interne, afin de construire, piloter et mettre en œuvre le système de contrôle interne au sein de leur organisation

### OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- mettre en place une organisation des activités plus efficace et plus performante en formalisant les procédures-métier
- prendre en compte et maîtriser les risques significatifs opérationnels, financiers ou de conformité en procédant à une réévaluation régulière des risques.

### AXES DE TRAVAIL

- Le contexte réglementaire de la programmation FSE 2014-2020 sur le contrôle interne
- L'analyse préalable des risques (la cartographie des risques)
- Le dispositif et les différents outils de lutte anti-fraude
- Le processus de contrôle interne
- Les résultats du contrôle interne
  - Comment traiter les irrégularités constatées en cours de processus ?
  - La communication des résultats en interne



PUBLIC

Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...

– INTERVENANT

Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application

Présentation Powerpoint remis aux participants

– VALIDATION

DUREE

1 jour, 7 heures

– COUT DE LA FORMATION

600€ pour les adhérents  
900€ pour les non adhérent

– CONTACT

Florent Gorson,  
Chargé de Mission

[contact@europlie.asso.fr](mailto:contact@europlie.asso.fr)